

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Roger Le Moine et Michel Gaulin (éd.)

Hélène Rioux

Number 156, Winter 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73103ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rioux, H. (2014). Review of [Roger Le Moine et Michel Gaulin (éd.)]. *Lettres québécoises*, (156), 46–46.

ROGER LE MOINE ET MICHEL GAULIN (ÉD.)

*Souvenirs et réminiscences /
Glimpses & Reminiscences de James McPherson Le Moine*

Québec, PUL, coll. « L'archive littéraire au Québec », série « Monuments », 2013, 486 p., 49 \$.

Mémoires

Récemment paru aux Presses de l'Université Laval, *Souvenirs et réminiscences de James McPherson Le Moine* offre un portrait tout à fait original de la vie quotidienne, sociale et intellectuelle au Québec pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, époque dont l'auteur, par la place qu'il occupa au sein de l'intelligentsia (il fut, entre autres, président de la Société littéraire et historique de Québec), fut un témoin privilégié.

Divisés en quinze chapitres, ces mémoires, composés de notes, de journaux intimes et de coupures de presse, racontent les moments importants de l'enfance, de la jeunesse, de l'âge adulte et de la vieillesse de l'auteur.

Une époque lointaine et pourtant si proche

L'époque que Le Moine décrit nous semble souvent à des années-lumière de notre réalité d'informatique et de réseaux sociaux. Sous certains aspects, elle lui ressemble pourtant comme une jumelle.

Une époque lointaine quand il parle de son enfance, par exemple. Né à Québec en 1925 dans une famille de onze enfants (en ce temps-là, les familles étaient nombreuses), il avait trois ans à la mort de sa mère (les femmes mouraient souvent des suites d'un accouchement), et il fut, avec son frère Dunière, recueilli par ses grands-parents maternels dans leur manoir de l'Isle-aux-Grues où il resta jusqu'à dix ans. Les souvenirs qu'il garde de cette période oscillent entre émerveillement et amertume. L'émerveillement vient de la nature (sa passion pour l'ornithologie remonte à son enfance), des promenades en bateau, des « bons mots » du grand-père, un Écossais loyaliste qui entretenait pourtant des rapports harmonieux avec des francophones patriotes. La sévérité du système d'éducation suscite toutefois des remarques teintées d'amertume, quand il évoque la cruauté de ce même grand-père qui fouettait Dunière à coups de cravache « jusqu'à ce qu'il ait perdu connaissance et soit devenu bleu et rigide » (p. 43), le régime de « terreur » de l'école du village : « Les châtiments corporels étaient monnaie courante » (p. 39), écrit-il, se rappelant le « bâton nouveau » que l'enseignant abattait sans pitié sur les jointures de l'élève à la moindre erreur. Élève plus tard au Petit Séminaire de Québec, il décrit avec une sorte d'humour mi-figue mi-raisin la nourriture exécrable, le beurre verdâtre, entre autres horreurs, « plus propre à graisser des roues de charrette qu'à séjourner dans un estomac humain » (p. 81). Les temps ont changé, heureusement, pense le lecteur qui pousse un soupir de soulagement.

Dans un autre chapitre, l'auteur relate sa jeunesse studieuse (il étudie le droit), ses loisirs (la voile, la chasse et la pêche, les discussions passionnées sur la littérature), quelques frasques, pas méchantes mais parfois dangereuses (une équipée à cheval où il risque sa vie), aux-

quelles il renonce aussitôt son diplôme obtenu. Il se consacre alors à son travail d'inspecteur du revenu, à sa vie de famille (il s'est entretenu marié et a eu deux filles), à ses recherches et à l'écriture de ses livres, dont *Les oiseaux du Canada*.

À propos de son travail littéraire, il note, désabusé, les déboires connus avec certains éditeurs qui ont manqué à leur parole et négligé sans vergogne la diffusion de ses œuvres. Nombreux sont les auteurs qui, aujourd'hui encore, déplorent la même chose. Il parle aussi des rivalités et mesquineries du milieu.

Je devrais me sentir heureux et même fier d'avoir su m'élever au-dessus de la jalousie qu'entraînent les succès littéraires dans cette province, en particulier au sein de l'élément de langue française. (p. 181)

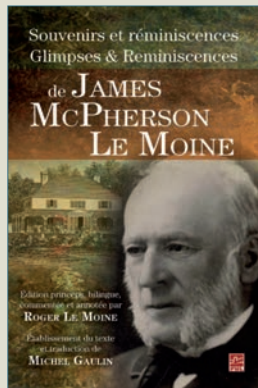
Son travail au ministère du Revenu l'amène à être le témoin de faillites conduisant parfois au suicide, de malversations, détournements de fonds et magouilles diverses. Encore une fois, se dit-on, rien de vraiment nouveau sous le soleil.

Son parcours est parsemé de morts, beaucoup de noyades, quelques suicides, des fièvres contractées sous les Tropiques, qu'il énumère avec stoïcisme. On apprend que la grippe (et je ne parle pas de l'espagnole) était à l'époque une maladie redoutable, voire fatale.

... la sinistre visiteuse, la grippe, avait franchi notre seuil. [...] Pour ma chère femme, hélas ! elle annonçait le commencement de la fin. [...] Pour moi, trois mois de maladie, passés au lit, et une constitution affaiblie pour le reste de mes jours. (p. 211)

Ce recueil de souvenirs est une mine de renseignements précieux pour qui veut apprendre comment était la vie au Québec il y a un siècle et demi. L'écriture est directe et sobre, agrémentée à l'occasion d'une touche d'ironie.

À moins de jouir d'une persévérance imitée des Écossais, le jeune homme qui peine sous le joug gouvernemental est destiné à se transformer en fossile [...]. Heureusement, mon sang et mon éducation écossais m'ont permis d'échapper à pareille destinée. (p. 139)



INFOCAPSULE

La faillite de La courte échelle

La nouvelle a frappé comme un coup de tonnerre ! À l'évidence, la communauté ne s'y attendait pas bien qu'il y ait eu des signes avant-coureurs depuis plusieurs mois : Hélène Derome cherchait par tous les moyens à se sortir du pétrin, mais les conditions actuelles de l'édition sont loin d'être favorables. Devant l'ampleur du déficit, on reste bouche bée : 4 120 000 \$, rien de moins ! Les droits d'auteur impayés sont de 245 000 \$ pour l'année 2013 alors que, pour l'année 2014, 75 000 \$ sont déjà dus pour un montant total de 320 000 \$. L'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNÉQ) s'est impliquée très vite dans le dossier pour tenter de protéger les intérêts de ses auteurs. Lors de la réunion d'information tenue le 15 octobre dernier, ç'a été la consternation quand on a appris que la loi fédérale sur la faillite avait préséance sur *La loi sur le statut professionnel de l'artiste* (Loi S-32-01). Pour les gens avertis, cette surprise tient de la naïveté : qui ignore que les banques ont toujours eu préséance sur les autres créanciers ? Juste avant de mettre notre magazine sous presse, on apprenait, par l'UNÉQ, que la ministre David cherchait un moyen pour dédommager les auteurs.